



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

vente de la branche énergie d'Alstom à General Electric

Question au Gouvernement n° 2090

Texte de la question

VENTE DE LA BRANCHE ÉNERGIE D'ALSTOM À GENERAL ELECTRIC

M. le président. La parole est à M. Nicolas Dupont-Aignan.

M. Nicolas Dupont-Aignan. Ma question s'adresse au Premier ministre.

Lorsque Emmanuel Macron, à l'époque ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, avait autorisé la vente de la branche énergie d'Alstom à General Electric – GE –, nous avons été un certain nombre sur les bancs de l'Assemblée à être inquiets, à prévoir un saccage industriel, la perte de compétences uniques au monde issues de générations d'ouvriers et d'ingénieurs français. Comment, en effet, réussir la fameuse transition énergétique si nos centrales nucléaires, thermiques, hydrauliques et renouvelables dépendent du bon vouloir d'une multinationale d'un pays qui a rompu l'accord de Paris sur le climat ?

On nous avait alors reproché notre pessimisme et, dans un communiqué du 5 novembre 2014, toujours sur le site du ministère de l'économie (*M. Nicolas Dupont-Aignan brandit un papier*), Emmanuel Macron annonçait que toutes les activités d'Alstom et de General Electric seraient préservées en France. Quatre ans plus tard, le fiasco est total. Au lieu de créer 1 000 emplois, General Electric va finalement en supprimer 1 045 sur le territoire français, dont 991 rien qu'à Belfort, sans oublier les 345 déjà supprimés à Grenoble.

La commission d'enquête parlementaire présidée par Olivier Marleix a révélé le rôle particulier d'Emmanuel Macron en tant que ministre de l'économie dans le pillage d'Alstom par General Electric.

M. Stéphane Peu. C'est vrai !

M. Jean-Paul Lecoq. Ce n'est pas impossible...

M. Nicolas Dupont-Aignan. Est-ce la raison pour laquelle votre gouvernement avale couleuvre sur couleuvre et ne réagit pas face à General Electric, signant la mort de Belfort ? Il existe pourtant une solution : la réappropriation par la France des activités énergétiques d'Alstom pour bâtir un grand pôle industriel de la transition énergétique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI et sur de nombreux bancs du groupe GDR. – Rumeurs désapprobatrices sur les bancs du groupe LaREM.*) Et la seule question qui se pose est la suivante : votre gouvernement va-t-il continuer à laisser notre industrie se faire dépecer, après Technip, Alcatel, Lafarge et maintenant Alstom ? (M. Jean Lassalle applaudit.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'économie et des finances.* Je pourrais vous laisser le bénéfice du doute sur la

confusion totale que vous faites dans le dossier GE-Alstom. Mais j'ai peur que cette confusion ne soit bel et bien volontaire et dictée par des considérations purement politiciennes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*) Vous savez très bien, en effet, monsieur Dupont-Aignan, que les activités électriques d'Alstom ont été vendues à GE en 1999, à une époque où Emmanuel Macron, à ma connaissance, n'était encore ni ministre de l'économie ni Président de la République française. (Mêmes mouvements.)

Vous faites donc une confusion, dont je pense qu'elle est volontaire, avec la vente, en 2014 (*M. Nicolas Dupont-Aignan brandit un papier*), des activités transport à GE, vente qui n'a absolument rien à voir avec le plan social de 1 000 emplois qui concerne les activités de turbines à gaz de GE. Ce n'est pas ainsi, en entretenant la confusion, le mensonge qu'on fait dignement de la politique, monsieur Dupont-Aignan ; il n'est pas digne de faire de la politique sur le dos de salariés aujourd'hui légitimement inquiets pour leur emploi et leur avenir. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Nous, dans la majorité, ce que nous cherchons, c'est à apporter des réponses aux 1 000 salariés concernés. J'aurai l'occasion d'y revenir dans les prochains jours avec le président de GE, Henry Lawrence Culp. Le plan social annoncé par GE ne convient pas et il doit être révisé.

M. Fabien Roussel. Il doit être annulé !

M. Bruno Le Maire, ministre. Le plan social doit toucher moins de salariés ; il doit permettre une véritable reconversion de tous les salariés ;...

M. Fabien Roussel. C'est la fin de la turbine à gaz !

M. Bruno Le Maire, ministreil doit donner des garanties formelles et absolues sur la pérennité des activités des turbines à gaz de GE à Belfort ; enfin, et nous y travaillons, il doit prévoir une diversification, notamment dans l'aéronautique – l'État est prêt à s'engager. Telle est la conception que la majorité a de la politique : non pas mentir sur le dos des salariés, mais les aider et prévoir l'avenir de l'industrie française. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR. – M. Nicolas Dupont-Aignan brandit de nouveau un papier.*)

M. Sébastien Jumel. Mensonges !

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2090

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 juin 2019](#)